

Ligue nationale de basket-ball du Gabon

A quand le démarrage effectif des activités ?

MIKOLO-MIKOLO

Libreville/Gabon

LES récents exploits des équipes nationales (masculine et féminine) de notre pays aux derniers tournois de l'Afro-basket sont l'arbre qui cache la forêt. Le fonctionnement et la pratique du basket-ball au niveau national, depuis l'an dernier, laissent à désirer. Un championnat national interrompu après quatre journées et une coupe du Gabon pratiquement improvisée la saison écoulée. C'est en cela que peut se résumer actuellement la gestion de la balle orange au Gabon. Où les clubs, sevrés de compétitions domestiques, entretiennent toujours les joueurs et leurs encadreurs. En dépit de la mise en place, le 27 décembre 2015, par la volonté du ministère des Sports et de la Fédération gabonaise de basket-ball (Fégabab), de la Ligue nationale de basket-ball (Linab), suivie de l'élection du bureau, le 16 janvier dernier, le doute commence à s'installer. En discutant avec certains acteurs, l'univers du basket-ball gabonais n'a aucune visibilité sur le montant de la subvention que l'Etat doit allouer aux clubs (masculin et féminin). Lesquels, en possession déjà des documents administratifs, même si les qualifications ne sont pas encore effectives, exigent à la Linab l'obtention de la subvention (même partielle-



Photo : C.O.

Félix Onanga Ambourouët (président de la Linab), installé ici par le président fédéral, Yvon-Patrick Medoua Nze, a du pain sur la planche. Photo de droite: Panthères et Panthéresses du cru ont besoin de compétition dans les jambes.



Photo : D.R

ment) promise. Condition sine qua non posée par les équipes d'élite pour prendre part au championnat semi-professionnel. Une fois de plus, les initiateurs de ce projet, saluait néanmoins, ont mis la charrue avant les bœufs. Parce que, tout en connaissant le panorama économique de notre région, sans oublier le diktat de certains fonctionnaires du Budget, le volet financement de ce projet a été traité avec beaucoup de légèreté. Pis, l'Etat n'ayant plus d'installations sportives appropriées à Libreville (le gymnase du stade Omnisports président Bongo étant détruit), les clubs ne savent pas où se jouera la compétition. Les structures sportives existantes appartenant à des privés. Ces derniers ne pouvant mettre leurs terrains à la disposition des sportifs que si les utilisateurs prennent des engagements financiers. Au regard de l'ambiance suspicieuse qui règne actuellement entre la tutelle

et les joueurs, de nombreux férus du basket-ball gabonais voudraient connaître

les objectifs visés par les concepteurs de ce projet sportif. Car, lorsqu'on veut

faire les choses correctement, il faut forcément s'entourer de tous les

moyens nécessaire à la réalisation d'une telle ambition. La politique politicienne ne s'accommode nullement de la pratique et du fonctionnement du sport, qui nécessitent, entre autres, promptitude, réalisme et pragmatisme. « (...) Si nous voulons avoir une équipe nationale performante, cela passe par les clubs et le temps de jeu des athlètes », nous a confié, hier, un dirigeant de basket-ball. Qui, à l'instar d'autres acteurs de la balle au panier, se demande « à quand l'effectivité des activités de la Ligue nationale de basket-ball du Gabon? »

Football/Ghana  
Une assurance-vie pour les joueurs du Championnat

AFP  
ACCRA

UN projet d'assurance-vie pour les joueurs des 16 clubs de première division du Championnat du Ghana a été officiellement lancé mardi, afin d'offrir de "bonnes conditions de vie" aux joueurs locaux à l'issue de leurs carrières. Le projet, initié par l'ancien international ghanéen Anthony Baffoe et piloté par l'association des joueurs professionnels du Ghana (PFAG) en partenariat avec quatre institutions financières lo-

cales, devrait offrir deux ans d'assurance. Il reviendra ensuite aux clubs de suivre la voie, sous le contrôle de la Fédération ghanéenne de football et du ministère des Sports. Présent avec ses coéquipiers à la cérémonie de lancement, le capitaine de la sélection ghanéenne Asamoah Gyan n'a pas caché sa satisfaction: "C'est une très bonne chose que les joueurs qui n'ont pas eu la chance d'aller monnayer leur talent à l'étranger puissent maintenant être rassurés pour leur vie après leur carrière".

Bon à savoir

**Football** • En match international de préparation, le Gabon affronte, demain vendredi 25 mars 2016 à 15h30 au stade Rénovation de Franceville, la Sierra Leone. Prix d'entrée unique : 500 F cfa.  
• Le président de l'Association des clubs professionnels du National-Foot 1 et 2 convie les membres du bureau sortant de ladite association, à une importante réunion qui se tiendra le mercredi 30 mars 2016. A 16h30 au siège de l'AO CMS, sis à Montagne-Sainte.

REPUBLIQUE GABONAISE  
MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ECONOMIE, DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS ET DE LA PROSPECTIVE

Financé par le FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT

PROJET D'APPUI A LA FORMATION ET A L'INSERTION PROFESSIONNELLES (Convention N° GA/FED/022-182)

AVIS D'APPEL A PROPOSITIONS PROJETS DE FORMATION-INSERTION DES JEUNES AaP N° : 01/AaP/AFIP/CAON/2016

Le Ministère du Développement Durable, de l'Economie, de la Promotion des Investissements et de la Prospective, Ordonnateur National du Fonds Européen de Développement (FED), lance, en collaboration avec la 3ème Vice-Présidente, Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Insertion des Jeunes, un appel à propositions à l'intention des opérateurs de formation publics et privés, pour la mise en œuvre de projets de formation/insertion des jeunes au Gabon, dans le cadre du programme d'Appui à la Formation et à l'Insertion Professionnelles « AFIP », sur financement du 10ème Fonds européen de développement.

1. Objectifs et description  
Le présent appel à propositions comporte trois lots :  
- lot 1 – réservé aux Centres de Formation Professionnelle (publics et privés)  
- lot 2 – réservé aux Centres de Formation Intégrés aux entreprises  
- lot 3 – réservé aux Acteurs Non Etatiques (ANE)

L'objectif général du présent appel à propositions est d'offrir une formation courte et qualifiante en partenariat avec le secteur productif local pour l'insertion d'environ 3000 jeunes déscolarisés, sans formation ni qualification et en situation précaire. L'objectif spécifique de cet appel à propositions est de renforcer les partenariats entre les opérateurs de formation et les entreprises pour améliorer l'adéquation entre l'offre de formation et la demande d'emploi au niveau local/ dans les bassins d'emploi.

Cet appel à proposition vise notamment à :

a) Renforcer les capacités opérationnelles des opérateurs de formation pour qu'ils puissent offrir une formation en alternance de qualité et se doter d'un dispositif de suivi et de soutien à l'insertion des jeunes ;  
b) Permettre aux opérateurs de formation de contribuer à la définition des référentiels et à la reconnaissance des métiers de leur secteur ainsi qu'à sa structuration ;  
c) Faciliter l'accès aux différents programmes de formation aux jeunes.

2. Candidats éligibles et partenariats  
Les candidats éligibles sont catégorisés en 3 lots :

Lots 1  
- Centres de Formation et de Perfectionnement Professionnels publics,  
- Centres de Formation Professionnelle privés, Lycées Techniques et Professionnels  
- Ecoles professionnelles, Instituts de formation  
Lots 2  
- Centres de formation intégrés à une entreprise  
Lots 3  
- Acteurs Non Etatiques (Organisations Non gouvernementales ou Associations) dont la formation et/ou l'insertion des jeunes constitue la principale activité.

Ces opérateurs de formation doivent être établis en République gabonaise depuis plus de 2 ans et apporter les preuves d'une capacité

avérée de mise en œuvre de programmes de formation (plateaux techniques et ressources humaines administratives et pédagogiques). Ils doivent aussi faire la démonstration qu'ils seront directement en charge de la préparation et de la gestion de l'action de formation-insertion en partenariat avec une ou plusieurs entreprises.

A l'exception du lot 2 pour lequel un partenariat n'est pas exigé, toutes les actions doivent être présentées par un demandeur chef de file qui sera obligatoirement en partenariat avec une ou plusieurs entreprises en tant qu'associé(s) dans son bassin d'emplois.

3. Activités éligibles et durée  
Le projet de formation-insertion permettra l'organisation et la mise en œuvre d'activités de formation, d'accompagnement et d'insertion professionnelle des jeunes de 16-25 ans en situation de décrochage scolaire et de précarité. Le projet permettra également la mise en place d'activités de renforcement des capacités opérationnelles, pédagogiques, administratives et financières des opérateurs de formation et d'insertion professionnelles.  
La durée initiale prévue d'une action de formation-insertion ne peut pas être inférieure à 12 mois ni excéder 24 mois.

4. Budget et montants des subventions  
Le montant indicatif global mis à disposition au titre du présent appel à propositions s'élève à 1.525.100.025 XAF (2.325.000 €).

Lot	Montant indicatif	Minimum	Maximum
Lot 1	915.060.015 XAF	100.000.000 XAF	327.900.000 XAF
Lot 2	305.020.005 XAF	60.000.000 XAF	200.000.000 XAF
Lot 3	305.020.005 XAF	30.000.000 XAF	100.000.000 XAF

5. Informations complètes  
Le texte complet des lignes directrices à l'intention des demandeurs peut être consulté à la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du Fonds Européen de Développement (CAON) Site à Centr'Affaires / Rénovation Immeuble FILAO B Se étage et sur les sites Internet suivants:  
• [www.caonfedgabon.com/](http://www.caonfedgabon.com/)  
• <http://ec.europa.eu/europeaid/prag/document.do?locale=fr>

6. Date limite  
La date limite de remise des notes succinctes est fixée au 8 mai 2016 à 12h00 (heure locale)

7. Session d'information  
Une session d'information sur cet appel à propositions sera organisée le mardi 05 avril 2016 à 10 heures 00 dans l'amphithéâtre de l'immeuble ARAMBO.